Hebdomadaire · Lundi 31 mars 2014 · N° 631

BIOTECHFINANCES

L'INFORMATION STRATÉGIQUE DES BIODÉCIDEURS ET DES BIOINVESTISSEURS

BPIFRANCE DÉBÂCHE LA FRENCH TECH

« *Il faut arrêter le* French bashing[1] *qui coûte beaucoup trop à la compétitivité française.* » Cécile Brosset, directrice du développement à la Direction de l'innovation chez Bpifrance est catégorique, « *l'image de la France ne reflète pas du tout la réalité du terrain français qui est très fertile pour l'innovation. Notre écosystème entrepreneurial est dans les faits plus riche que ceux de Londres ou de Berlin, mais nous ne savons pas le marketer et souffrons d'une mauvaise réputation à l'international que nous devons apprendre à dépasser collectivement* ». Pour inverser la tendance, Bpifrance vient de s'associer à la majorité des structures publiques françaises dont Ubifrance, la Coface, l'Inpi, la Caisse des Dépôts et l'AFIC, pour mettre en place le label French Tech, sous l'égide de la ministre Fleur Pellerin. De nombreuses initiatives portent déjà son nom : la Bourse French Tech, le Pass French Tech… Cette marque a vocation à s'attaquer au millefeuille des politiques publiques pour fédérer les forces françaises, entrepreneurs, financeurs, universités, organismes de recherche, et leur offrir des aides et une communication unifiée à l'international. Pour lancer le dispositif, trois piliers ont été définis collégialement. Le premier concerne la labellisation d'une poignée de métropoles en France, sortes de réseaux nationaux, englobant l'innovation au sens large, à la manière de la Silicon Valley aux États-Unis. Ni thématiques ni cantonnées à une zone géographique fixe, ces dernières recevront des aides directes, en fonds comme en conseil, de la part de Bpifrance. Il est prévu une dizaine de labellisations avec un démarrage effectif dès cette année. Le second pilier du dispositif French Tech concerne la mise en place et le développement d'accélérateurs. Après les incubateurs et les pépinières d'entreprises, ces nouvelles structures ont vocation à accélérer la croissance des jeunes pousses souvent par deux biais : un apport en matière de compétences industrielles et de conseil, et une injection de cash. « *Dès 2015, un nouveau fonds de 200 M€ opéré par Bpifrance verra le jour pour ces accélérateurs* », détaille Cécile Brosset, « *fonds financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI), le PIA étant doté de 35 Md€ sur dix ans pour financer l'innovation, renforcer la productivité et accroître la compétitivité des entreprises* ». Le troisième pan de la stratégie French Tech concernera l'internationalisation de notre savoir-faire et l'attractivité de notre territoire auprès des investisseurs comme des entrepreneurs étrangers. Un total de 15 M€ sera alloué à ce volet, sous forme de subventions qui financeront des opérations de communication à forte dimension internationale dans l'objectif de valoriser les entreprises de la French Tech. Gageons que la *French mood* gagnera l'Europe, attirant sur notre territoire nombre de projets structurants.

Cécile Brosset

« Les accélérateurs de technologies seront soutenus à hauteur de 200 M€ par Bpifrance. »

1 - Dénigrement de la France

100

Entre 100 et 300 entreprises au maximum sur l'ensemble du territoire français sont susceptibles de bénéficier du Pass French Tech. Cette offre apportera aux entreprises éligibles de la simplicité, de la rapidité et la priorisation de leurs dossiers en lien avec les organismes publics.

1 an

Pour être éligible au programme Bourse French Tech, la société candidate ne doit pas avoir été créée depuis plus d'un an.

30 k€

La Bourse French Tech permettra de soutenir les entrepreneurs porteurs d'un projet fondé essentiellement sur une innovation d'usages, de procédés ou de services, pour la création de valeur et d'emplois. Cette bourse pourra couvrir la totalité des dépenses présentées, jusqu'à 30 000 euros.

Par Juliette Lemaignen

Sommaire

PARTENARIATS

Pierre Fabre et le CHU de Bordeaux repositionnent le propranolol avec succès Page 3

MARCHÉS

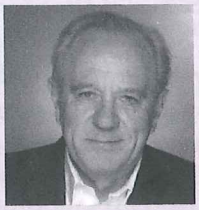

Theraclion fait appel au marché pour le lancement de son échothérapie Page 4

ENTRETIEN

Curie-Cancer – DNA Therapeutics : Analyse d'un deal de longue haleine Pages 6 et 7

LA SEMAINE EN BREF : Medesis Pharma / Abolis / Guerbet et Sirtex / Global Bioenergies / Containers Coldway Page 2

FINANCEMENT **Hemarina** capitalise sur son ancrage breton pour lever 4 M€ Page 5

BILLET BIO **Simplixification !** Page 8

THERACLION FAIT APPEL AU MARCHÉ POUR LE LANCEMENT DE SON ÉCHOTHÉRAPIE

Par Anne-Laure Languille

Fin prête, Theraclion veut déployer à l'international son dispositif de traitement des tumeurs par ultrasons, Echopulse®. Financée depuis ses débuts par Truffle Capital puis soutenue par Bpifrance, la société parisienne doit désormais trouver de nouveaux soutiens. Compte-tenu du contexte très favorable de ces dernières semaines, le management a pris la décision de lever des fonds en bourse et vient, à cet effet, de déposer son document de base en vue d'une cotation sur Alternext Paris. Marqué CE depuis 2012, l'Echopulse® permet de traiter les adénofibromes du sein et les nodules de la thyroïde grâce à des ultrasons focalisés de haute intensité. Bien que bégnines, ces tumeurs très fréquentes sont gênantes et douloureuses et provoquent souvent de l'anxiété chez le patient. D'où la nécessité de les retirer. Dans plus de 90 % des cas, elles sont ablatées par chirurgie classique et dans les autres cas, par des techniques moins courantes telles que l'aspiration, la cryothérapie, la radiofréquence ou encore le laser. « *Toutes ces interventions qui laissent des cicatrices ou des creux dans le sein, ont pour limite leur caractère invasif*, explique Jean-Yves Burel, président de Theraclion. *Avec notre Echopulse®, les lésions, chauffées par voie percutanée par les ultrasons pendant environ une heure, se nécrosent et finissent par se réduire fortement voire disparaître à 95 % au bout de quelques mois.* »

Écouler 1 200 machines dans les dix ans à venir

Trois ventes d'Echopulse® ont été réalisées et une commande enregistrée en mars. Theraclion dispose d'une force commerciale propre en France, Allemagne et au Royaume-Uni et possède des distributeurs en Bulgarie, Italie, Russie, Turquie et Amérique Latine. « *Nous estimons qu'il nous faudra entre un et trois ans pour obtenir tous les remboursements pays par pays*, précise Jean-Yves Burel. *Nous avons déjà obtenu le remboursement de l'acte par le régime d'assurance des cadres en Italie et escomptons l'obtenir dans une dizaine de centres hospitaliers en Allemagne au cours du second semestre 2014.* » La chirurgie de l'adénofibrome du sein étant remboursée à hauteur de 1 400 € en moyenne et Theraclion anticipant le prix de son intervention autour de 1 200 €, celle-ci devrait être accueillie favorablement par les organismes payeurs. La machine, qui coûte 350 k€ HT à l'achat, plus environs 300 € HT de consommable par procédure, auxquels s'ajoute le contrat de service, pourrait être amortie en 100 utilisations par an. En dehors des pays qui acceptent le marquage CE, Theraclion veut exporter l'Echopulse® aux États-Unis et en Chine. Les fonds qu'elle s'apprête à lever en bourse lui serviront également à financer des essais cliniques dans ces deux pays en vue de l'approbation de son produit. Mi 2014, une étude démarrera aux États-Unis pour une durée de trois ans. Au final, Theraclion ambitionne de vendre 1 200 Echopulse® ces dix prochaines années. Pour accompagner sa croissance, l'entreprise développera de nouvelles fonctionnalités dont l'élastographie, et compte réduire à 30 ou 45 minutes le temps de l'intervention. ●

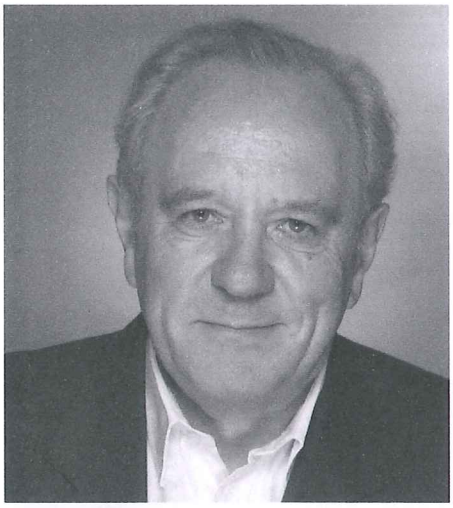

Jean-Yves Burel

« Trois ventes d'Echopulse® ont été réalisées et une commande enregistrée en mars. »

1 520 000

C'est le nombre de nouveaux cas par an d'adénofibromes du sein et de nodules de la thyroïde en Europe, Moyen-Orient et Afrique.

6 Md€

C'est le marché cumulé sur dix ans que représentent au niveau mondial les deux indications susnommées.

6,9 M€

Dans le cadre du projet collaboratif TUCE (Thérapie ultrasonore contrôlée par élastographie) qu'elle coordonne, Theraclion bénéficie d'une enveloppe de 6,9 M€ de Bpifrance, dont la moitié reste à utiliser d'ici à fin 2016.

Partenaires

Banque : Société générale/Portzamparc
Conseil juridique : HBC Avocats – Jean-Luc Elhoueiss
Conseil en PI : Hepp Wenger Ryffel AG – Christoph Müller
Conseillers scientifiques : Pr Tilman Drueke, Pr Laszlo Hegedus, Pr Annette Hasenburg
Communication/relation presse : Alizé RP
Communication financière : NewCap

L'avis de Marc Abehsera, responsable du centre d'imagerie du sein à l'Hôpital américain de Paris

« Nous avons commencé à utiliser l'Echopulse® en janvier 2012 dans le cadre d'un essai clinique multicentrique qui incluait trois autres établissements européens et concernait le traitement de l'adénofibrome du sein. Ce qui est très novateur, c'est son unité de traitement mobile qui combine la technique des ultrasons focalisés de haute intensité et le guidage par échographie. La procédure, non-invasive, unique et relativement courte, consiste à placer la sonde sur le sein, au niveau de l'adénofibrome, puis à envoyer les ultrasons millimètre par millimètre en contournant la lésion. Aujourd'hui, nous continuons d'utiliser cette machine bien que l'acte ne soit pas encore remboursé. Au-delà de l'application adénofibrome, cette technologie me semble intéressante pour traiter les petites tumeurs cancéreuses du sein non opérables. »